



**ASMP Association Suisse de Surveillance de Matériaux de construction pierreux**  
Schwanengasse 12, 3011 Berne

# Certificat

de la conformité du contrôle interne à l'unité de production

**SCESp 0093-04204**

Conformément à la loi fédérale du 21 mars 2014 sur les produits de construction (LPCo) et à l'ordonnance sur les produits de construction (OPCo), il est attesté par la présente que le produit de construction

## **Agrégats d'enrobés**

produit par

**SEP Sion SA**

à l'usine

**Sion**

fait l'objet d'un contrôle de production en usine par le fabricant. Le contrôle de la production en usine est maintenu et appliqué de manière appropriée. Il satisfait aux exigences de la norme

**SN EN 13108-8:2019**

Le présent certificat a été délivré pour la première fois le 03.12.2013 et reste valable tant que les méthodes d'essai et/ou les exigences du contrôle de la production en usine énoncées dans la norme relatives à l'évaluation de la performance des caractéristiques déclarées ne changent pas, que le produit et les conditions de fabrication en usine ne subissent pas de modifications substantielles et que le certificat n'a pas été suspendu ou retiré par l'ASMP.

Berne, le 09.04.2024

Martin Weder  
Directeur

Volker Wetzig  
Responsable bureau de  
certification

Les certificats actuellement valables sont publiés sous [www.sugb.ch](http://www.sugb.ch).

